

Objet :

Détermination des secteurs du périmètre couvert par le Droit de Prémption Urbain des Communes sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

105/2006
La loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises a, dans son article L214-1, permis aux communes d'instaurer un Droit de Prémption Urbain sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux, dans un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité.

Afin de préserver la diversité de l'offre commerciale et artisanale de la ville, nécessaire au renforcement des solidarités urbaines, le Conseil Municipal a, par délibération n° 5/2006 en date du 9 février 2006, autorisé Monsieur le Député-Maire à délimiter les périmètres de sauvegarde du commerce et à exercer, au nom de la commune, le droit de préemption défini par les articles L214-1, L214-2 et L214-3 du Code de l'Urbanisme.

Dans le périmètre préalablement défini, la rapidité des mutations économiques et le choix de la ville de préserver la diversité et la richesse du tissu commercial, nous amènent à compléter et préciser le périmètre de sauvegarde. Aussi, ce dernier se composera de 8 secteurs, à savoir :

Secteur 1 - Voltaire

- La place Voltaire - numéros pairs et impairs
- La rue de Sotteville - numéros pairs
- La rue Pierre Corneille - numéros pairs du 8 au 86 - numéros impairs du 1 au 89
- La rue Méridienne - numéros pairs du 6 au 48 - numéros impairs du 1 au 23

Secteur 2 - Léon Blum

- La rue Léon Blum - numéros pairs et impairs
- La place du 19 mars 1962 - numéros pairs et impairs
- La rue Léon Salva - numéros pairs du 14 au 64 - numéros impairs du 1 au 9

Secteur 3 - Garibaldi

- La rue Garibaldi - numéros pairs et impairs

Secteur 4 - Hôtel de Ville

- La place de l'Hôtel de Ville - numéros pairs et impairs
- L'avenue Jean Jaurès - numéros impairs du 1 au 45

Secteur 5 - Raspail

- La rue Raspail - numéros pairs et impairs
- La rue de Paris - numéros pairs du 234 au 278 - numéros impairs du 103 au 241

Secteur 6 - Mendès France

- La rue Pierre Mendès France - numéros pairs et impairs
- La place Charles de Gaulle - numéros pairs et impairs

Secteur 7 - Verdun

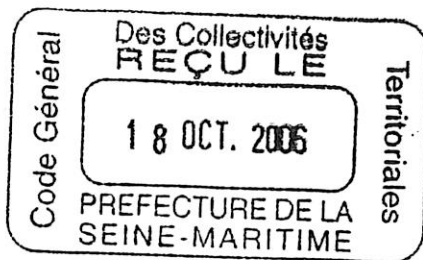
- La place de Verdun - numéros pairs et impairs
- La rue de Stalingrad - numéros pairs du 14 au 16 et numéros impairs du 9 au 27
- La rue Danielle Casanova - numéros 1 et 2

Secteur 8 - Calmette

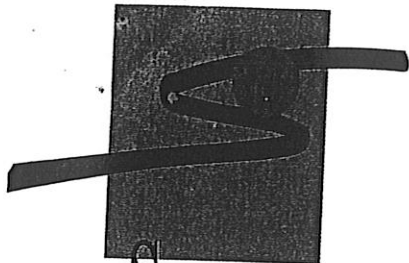
- La place Calmette - numéros pairs et impairs
- La rue Jules Guesde - numéro pair le n° 4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, en décide ainsi.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,



P. BOURGUIGNON



Sotteville

lès-Rouen

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 OCTOBRE 2006

Nombre de Conseillers

en exercice : 35

Nombre de votants: 33

Nombre de présents : 24

Convocations : 6 Octobre 2006

Etaient présents : Mr BOURGUIGNON, Député-Maire, Mme PANE, Mr BAUER, Mme DEFORGE, Mr ARNAUDET, Mmes CHRISTOL, BOULAIS, Adjoints, Mr VALLEE, Mmes VIRLOUVET, FESSARD, BACHELIER, GUYOT, Mr DARDANNE, Mme DUBOC, Mrs LAFFILAY, CHRISTOL, Mme D'ABREU, Mr DELAMARE, Melle DUPRE, Mrs GANAYE, HESPEL, Mmes GIROD, BRENEOL, Mr CHAMPALBERT, Conseillers Municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- D. HARDY	pouvoir à C. FESSARD
- D. AUPIERRE	Pouvoir à L. PANE
- J.PI. CRESSY	Pouvoir à P. BOURGUIGNON
- B. LAWDAY	Pouvoir à J.Cl. BAUER
- D. LECUYER	pouvoir à Ch. D'ABREU
- D. BLONDEL	Pouvoir à Y. GUILLOT
- M. CHANAL	pouvoir à J. DEFORGE
- L. BEN KEDER	Pouvoir à S. GIROD
- G. GUILLOPE	Pouvoir à J-P. DARDANNE

--ooOoo--

Etait abstent :

- FI. MONNIER
- G. SAISY

Colette FESSARD remplit les fonctions de Secrétaire